HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Choléra

Mise à jour
07/11/2024

Autres dénominations
Vibrio Cholerae

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Vibrio cholerae

Réservoir

Homme

Mode de transmission

Par de l'eau contaminée par des selles infectées ou par la consommation de fruits de mer crûs provenant d'eaux contaminées.

Pendant la phase aiguë de l'infection, de grandes quantités de Vibrio sont retrouvées dans les selles et les vomissements.

Période d'incubation

De quelques heures à 5 jours, en général 2 à 3 jours

Durée d'infectiosité

Tant que les selles sont positives (en général jusqu'à quelques jours après le rétablissement). Peut occasionnellement persister plusieurs mois

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- Mesures Additionnelles Contact

Placement

- Chambre individuelle avec sanitaires dédiés
- Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe) avec sanitaires dédiés
- Mettre à disposition du patient une chaise percée et utilisation du matériel Care Bag protège bassin (Eproc 950110), si absence de WC dans la chambre

Durée des mesures

- Poursuivre les Mesures Additionnelles jusqu'à 48 heures après la fin des symptômes (virus encore excrété dans les selles après la fin des symptômes)
- Selles de type 5 ou moins selon l'échelle de Bristol

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique

Suivi microbiologique

- Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi

Soins de base

- Rappeler au patient de bien se laver les mains après avoir été à selles et avant de manger
- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Transport

- Vêtements propres

- Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie

Circulation

- Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d’hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l’extérieur
- Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
- Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en sortant de la chambre
- Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/Sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se réréfer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Non indiqués en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

- Non en systématique

- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protections

- Non en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
- Eliminer le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
- Conserver le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Changer le lit et la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
- Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
- Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
- Trempage du rideau de la salle de bains

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

- Oui

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin dans les 24 heures